



Loi Travail : un combat qui continue !

La loi Travail c'est :

- plusieurs dizaines de milliers de salariés mobilisés en Ile-et-Vilaine et des millions dans toute la France
- 70 % des Français qui y sont opposés
- une majorité introuvable à l'Assemblée nationale

Mais, c'est aussi un gouvernement Hollande-Valls qui la fait adopter sans vote puis promulguer en catimini dans la torpeur de l'été.

Une loi au seul profit des actionnaires

En cette période de « crise » économique et financière, sociale et politique, et pour accompagner ses nombreux cadeaux fiscaux aux patrons toujours insuffisants aux yeux du MEDEF, ce gouvernement sacrifie les droits sociaux, le droit du travail, les droits des salariés, pour maintenir les profits des entreprises et de leurs actionnaires.

Une loi détruisant les droits sociaux

La loi travail, notamment :

- subordonne les libertés et droits fondamentaux des salariés aux seules nécessités et intérêts de l'entreprise,
- remet en cause la « hiérarchie des normes », et donc les garanties collectives des salariés, alimentant le dumping social et donc la concurrence entre les salariés,
- facilite le licenciement économique,
- s'attaque au temps de travail (forfaits jour, modulation, fractionnement, durées des congés, temps partiel...),
- supprime la médecine préventive (médecine du travail) pour tous...

Tout
le monde
déteste
la loi
travail

Le 15 septembre, mobilisons nous pour le retrait de la loi travail, mais aussi pour une autre société juste et solidaire.

Cette journée et les suivantes seront aussi l'occasion de dire aux prétendants à l'élection présidentielle de 2017, qui nous annoncent la fin du statut de fonctionnaire et des services publics et la retraite à 64 ou 65 ans, qu'ils nous trouveront toujours sur leur chemin.

TOUTES et TOUS en grève le 15 septembre !

RENNES : 11 h, esplanade Charles de Gaulle

Pour les mobilisations dans d'autres villes du Département, voir notre site internet.

Rappel : les retenues pour grève sont de 1/151^{ème} de la rémunération pour 1h de grève et par heure en deça d'une demi-journée (1/60^{ème})

syndicat Sud CT 35 - Hôtel du Département -
35042 Rennes Cedex

adresse mel : syndicat@sud-ct35.org site internet : sud-ct35.org